

REGLEMENT 2021 :

La Foulée Matourine est organisée par l'association Matou'run

Elle aura lieu le 10 JANVIER 2021 départ et arrivée au parc du manoir à Matour (en raison du contexte sanitaire un report est envisagé pour le dimanche 28 février 2021 , les inscriptions enregistrées pour le 10 janvier seront automatiquement transférées pour le 28 février)

Participation : à partir de 9 H: 2 courses adultes (homme et femme):

-12 km : départ 9h00 courses avec 350 m de dénivelé semi

autosuffisance ouvertes aux juniors , espoirs , seniors et vétérans . 2 ravitaillement sur le parcours

- 25 km : départ 9h00 courses avec 800 m de dénivelé semi

autosuffisance ouvertes aux espoirs , seniors et vétérans . 3 ravitaillements sur le parcours

Dans le contexte sanitaire , le départ des courses se fera avec MASQUE OBLIGATOIRE , les concurrents pourront retirer leur masque quelques mètres après le départ (affichage sur le circuit) et devront le remettre obligatoirement une fois la course terminée

Assurance : les organisateurs ont une police d'assurance auprès de GROUPAMA

Inscriptions : inscription uniquement sur chronopuces.fr PAS D'INSCRIPTIONS SUR PLACE vu le contexte sanitaire

EN CAS DE REPORT LES INSCRIPTIONS SERONT AUTOMATIQUEMENT REMISE A LA NOUVELLE DATE

CERTIFICATS MEDICAUX : Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur:-d'une licence

AthléCompétition,AthléEntreprise,AthléRunning délivrée par la FFA, ou d'un«Pass'J'aimeCourir»délivré par la FFA et complété par le médecin ,en cours de validité à la date de la manifestation.(Attention:les autres licences délivrées par la FFA(Santé,Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées);-d'une licence sportive ,en cours de validité à la date de la manifestation,sur laquelle doit apparaître,par tous moyens,la non contre-indication à la pratique du sport en compétition ,de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes:

o Fédération des clubs de la défense(FCD),

o Fédération française du sport adapté(FFSA),

o Fédération française handisport(FFH),

o Fédération sportive de la police nationale(FSPN),

oFédération sportive des ASPTT

o FédérationsportiveetculturellededeFrance(FSCF),

o Fédération sportive et gymnique du travail(FSGT),

o Union française des œuvres laïques d'éducation physique(UFOLEP).

•Point certificat médical:«d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition,datant de moins de un an à la date de la compétition,ou de sa copie .Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical».

TARIFS :12 km : 12 € et 25 km : 15 € .

Remise des prix : uniquement les 3 premiers scratch homme et femme , la remise se fait au passage de la ligne .

Récompenses : tous les coureurs ont un au retrait du dossard

Résultats : sur [chronopuces.fr](https://www.chronopuces.fr) et sur <https://www.matour.fr/fr/matourun/>